



# 2016

## Bilan d'activité – synthèse

### Service commun des laboratoires

Un service scientifique au cœur des missions  
de la DGCCRF et de la DGDDI



# 2016

## Bilan d'activité - synthèse

**Service commun des laboratoires**

Un service scientifique au cœur des missions  
de la DGCCRF et de la DGDDI

## SOMMAIRE

## Avant-propos

<b>I.</b>	<b>VOLUME D'ACTIVITE ET DELAIS.....</b>	<b>4</b>
1.	VOLUME D'ACTIVITE.....	4
2.	DELAIS D'ANALYSE ET INDICATEURS DU COP .....	7
<b>II.</b>	<b>ACTIVITE DU SCL POUR LA DGDDI .....</b>	<b>9</b>
1.	LUTTE CONTRE LA FRAUDE .....	9
2.	PROTECTION DES INTERETS ECONOMIQUES .....	10
3.	PARTICIPATION A L'ACTION FISCALE .....	11
4.	ACTIONS NATIONALES, EUROPEENNES ET INTERNATIONALES .....	12
<b>III.</b>	<b>ACTIVITE DU SCL POUR LA DGCCRF .....</b>	<b>15</b>
1.	PRODUITS NON ALIMENTAIRES.....	15
2.	PRODUITS ALIMENTAIRES.....	16
3.	COOPERATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES .....	18
<b>IV.</b>	<b>FAITS MARQUANTS DU SCL.....</b>	<b>20</b>
1.	ACTIVITE NORMATIVE DU SCL .....	20
2.	LE SCL S'INTEGRE DANS D'AUTRES RESEAUX DE LABORATOIRES .....	20
3.	LE SCL, A LA CROISEE DES CHEMINS DE LA DGCCRF ET DE LA DGDDI .....	21
4.	SYSTEME D'INFORMATION : DES OUTILS INNOVANTS AU SERVICE DES AGENTS .....	21
5.	QUALITE .....	22
6.	UNE GESTION FINANCIERE ACTIVE ET INNOVANTE .....	22
7.	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	23
	<b>ANNEXE 1 : RÉTROSPECTIVE 2016 .....</b>	<b>26</b>
	<b>ANNEXE 2 : REPARTITION DES DOMAINES SCIENTIFIQUES .....</b>	<b>28</b>
	<b>ANNEXE 3 : COORDONNÉES DES IMPLANTATIONS DU SCL .....</b>	<b>29</b>

## AVANT-PROPOS

*La rétrospective 2016 illustre le dynamisme du SCL à la fois concernant les événements vécus ensemble et les activités scientifiques réalisées par nos différents laboratoires. Le cadre d'orientation pluriannuel 2014-2016 s'achève avec la quasi-totalité des actions réalisées.*

*En avril, un séminaire à La Rochelle autour du Système Management Intégré Qualité Santé Environnement (SMIQSE) réunissant près du quart de l'effectif du SCL a ensuite été décliné par chaque laboratoire, puis un séminaire des cadres a été organisé en novembre à Paris dans les nouveaux locaux de l'unité de direction. Ces rencontres ont été fructueuses en échanges et partages d'expérience grâce à l'implication de tous les agents. Notre nouveau système qualité santé environnement, commun à tous, marque un tournant dans l'histoire et la culture de nos laboratoires.*

*Le SMI QSE s'accompagne d'un nouveau système de gestion documentaire METADOC, qui constitue un premier module pour le remplacement du système informatique par ODYSSEE, notre futur système d'information.*

***Dans le même temps, l'activité est restée très soutenue avec une augmentation de 7 % des analyses réalisées, une extension des accréditations (COFRAC) et des délais dans le respect des indicateurs cibles.***

*- Le pôle scientifique a contribué à l'animation des nombreux réseaux et réunions, à l'appui technique aux directions générales, à la collaboration internationale par l'accueil de nombreuses délégations et à la définition des nouveaux domaines scientifiques et compétences des laboratoires.*

*- En soutien des laboratoires lors de la rédaction des cahiers des charges fonctionnel, le pôle financier a œuvré à l'acquisition de nouveaux matériels scientifiques performants pour les laboratoires conformément à l'accord-cadre et a engagé l'expérimentation de la gestion centralisée des dépenses pour les laboratoires de Bordeaux, Lyon et La Réunion qui sera effective en 2017.*

*- En terme de ressources humaines, le service a poursuivi un dialogue social rénové avec des discussions constructives pour la mise en œuvre du SMIQSE ; le dynamisme des promotions et des recrutements par voie de concours et la formation en collaboration avec les écoles de la douane et de la CCRF ; la continuité des actions de prévention de la santé et de la sécurité et l'évaluation du risque environnemental.*

*- En matière de système d'information, le service a participé avec les deux directions générales à la poursuite du projet d'envoi dématérialisé des demandes douanières et a œuvré avec l'appui du SI-CCRF au lancement d'ODYSSEE qui constitue un enjeu très important de modernisation et d'harmonisation pour le service.*

***Enfin, l'année 2016 a été marquée par les 10 ans de l'inauguration du laboratoire de Bordeaux. La construction de ce laboratoire symbolise concrètement la première pierre posée pour la constitution du SCL dont nous célébrerons le 10<sup>ème</sup> anniversaire en 2017.***

Gérard Péruilhé,

Chef du SCL

## I. Volume d'activité et délais

### Définitions

Un « **rapport** » peut être d'essai ou d'étude technique.

Le « **rapport d'essai** » comporte des rubriques (identifications...) parmi lesquelles figurent les « résultats des essais effectués ».

La partie « essais effectués » contient une ou plusieurs analyses.

Une « **analyse** » se définit par : Paramètre mesuré • Technique • Référence de la méthode

Ex : Conservateurs acides • CLHP-UV • DIR 95/32/CEE

L'analyse peut donner lieu à un (ou plusieurs) « **résultat** » :

Ex : Acide salicylique (CAS 69-72-7) 0,8 % (m/m)

### 1. Volume d'activité

La mesure du volume d'activité est effectuée par la prise en compte du nombre d'analyses et de résultats qui donne une mesure plus pertinente de l'activité analytique que le nombre de rapports envoyés.

#### a. RAPPORTS – ANALYSES-RESULTATS

Les principales tendances 2016 sont :

- une augmentation du nombre d'analyses d'environ 7% ;
- un nombre d'analyses réalisées plus important pour la DGCCRF confirmé par le ratio d'analyses par échantillon ;
- 95 % des analyses du SCL sont réalisées pour les deux directions générales et se répartissent pour 69 % pour la DGCCRF et 31 % pour la DGDDI.

#### *La mesure du volume d'activité se fait suivant trois niveaux :*

→ Le nombre de **rapports** rendus, qui reflète le volume des échantillons prélevés par les donneurs d'ordre

→ le nombre d'**analyses** réalisées, qui reflète le nombre de manipulations ou d'études réalisées par le SCL

→ Le nombre de **résultats** rendus

L'ensemble **rapports - analyses - résultats** reflète le service rendu par le SCL à ses donneurs d'ordre

<b>RAPPORTS EMIS EN 2016</b> (RAPPEL 2015)	<b>58 927</b>	<b>59 378</b>
dont DGCCRF	29 340	28 174
dont DGDDI	25 357	26 779

<b>NOMBRE D'ANALYSES REALISEES EN 2016</b> (RAPPEL 2015)	<b>223 098</b>	<b>207 905</b>
dont DGCCRF	154 237	136 488
dont DGDDI	62 550	62 003

<b>NOMBRE DE RESULTATS RENDUS EN 2016</b> (RAPPEL 2015)	<b>439 898</b>	<b>433 693</b>
dont DGCCRF	320 897	294 565
dont DGDDI	119 018	120 156

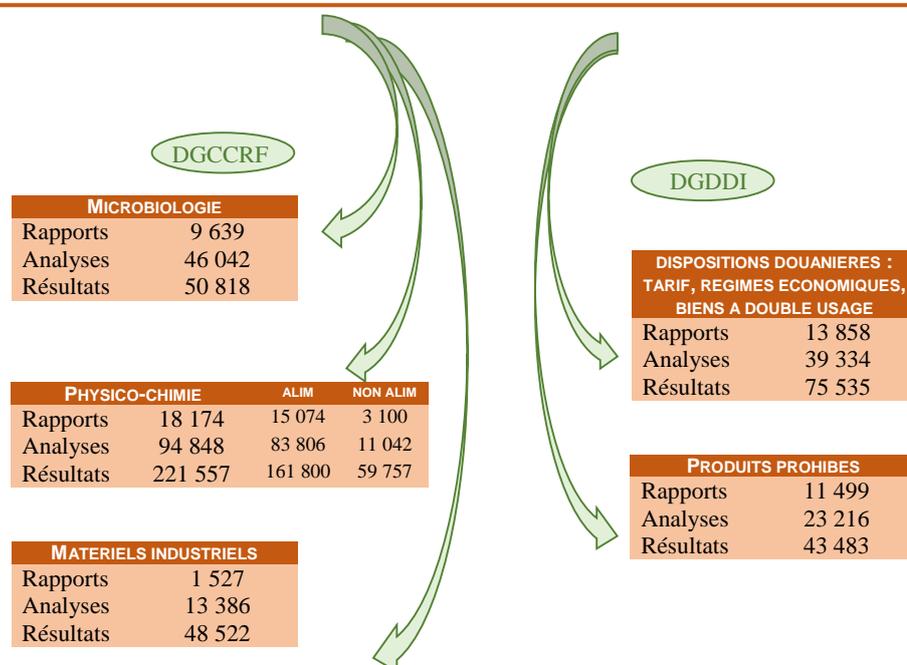


TABLEAU 1 - RAPPORTS – ANALYSES – RESULTATS

Source bulletin

### b. Rapports

Le SCL a envoyé **58 927 rapports**, dont **54 697** à ses deux directions de rattachement. Le volume des échantillons en provenance de la DGCCRF et de la DGDDI continue à diminuer. La répartition du nombre de rapports entre la DGCCRF et la DGDDI reste stable, avec des pourcentages équivalents :

- 53,6 % (51,4 % en 2015, 50,2 % en 2014, 54,4 % en 2013) pour la DGCCRF, Le nombre de rapports a diminué de 7% notamment du fait de la **diminution du nombre d'échantillons non alimentaires reçus** (-14,3%).
- 46,4% (48,6 % en 2015 ; 49,8% en 2014, 45,6 % en 2013) pour la DGDDI.

Le nombre de rapports a diminué de 8%, principalement du fait de la diminution du nombre d'échantillons reçus en provenance de la DGDDI, que ce soit au titre du classement tarifaire, ou des substances prohibées. De plus, les nouvelles politiques de contrôle du dédouanement engendrent une baisse des prélèvements d'échantillons avec un meilleur ciblage.

À noter, le volume d'analyses **pour les produits prohibés** reste élevé, malgré une baisse relative par rapport à l'année 2015.

Parmi les 54 697 rapports, le **nombre de rapports d'études techniques s'élève à 5 554** et s'avère stable (5 310 en 2015).

Les rapports d'étude technique correspondent à des rapports pour lesquels aucune analyse n'a été réalisée. En revanche des études de dossiers et des recherches bibliographiques longues ont pu être nécessaires. C'est le cas d'un certain nombre de rapports émis pour le classement tarifaire, les régimes économiques, les BDU, les matériels industriels en cas de sous-traitance.

Le SCL contribue aux processus de coopération scientifique nationale en mettant son expertise et ses capacités analytiques à la disposition d'autres administrations. Le SCL a établi **2 986 rapports pour d'autres administrations** (DGAL, ANSES, expertises judiciaires, DGPR...), contre 2698 rapports émis en 2015, et 1520 rapports en 2014.

1 276 rapports concernant les essais inter-laboratoires (garantissant la qualité des résultats analytiques et leur répétabilité) et 1 465 rapports de recherche et développement (développement de nouvelles méthodes d'analyse) ont été émis. Additionnés aux 58 927 rapports, portant à **61 668 le nombre total de rapports d'essai et d'études techniques émis en 2016 par les laboratoires du SCL**.

Au total, le nombre de rapports est resté stable entre 2015 et 2016, avec une légère hausse pour la DGCCRF et une légère baisse pour la DGDDI, une forte baisse des rapports émis à destination du privé, compensé par une forte hausse des rapports émis à destination des autres administrations.

**Le volume d'analyses réalisées à destination des deux directions générales est passé de 198 976 à 216 787, soit une hausse de + 9% d'analyses pour la DGDDI et la DGCCRF.**

	2015	2016	Evolution 2016/2015
<b>DGCCRF</b>	<b>28 155</b>	<b>29 340</b>	<b>+ 4%</b>
Microbiologie	9 646	9 639	0%
Physico-chimie alimentaire	14 025	15 074	+ 7%
Physico-chimie non alimentaire	3 169	3 100	-2%
Matériels industriels	1 315	1 527	+ 16%
<b>DGDDI</b>	<b>26 650</b>	<b>25 357</b>	<b>- 5%</b>
Dispositions douanières : tarif, régime économique, biens à double usage...	14 441	13 858	- 4%
Produits prohibés : stupéfiants ...	12 209	11 499	- 6%
<b>TOTAL DGCCRF + DGDDI</b>	<b>54 805</b>	<b>54 697</b>	<b>0%</b>
Autres administrations	2 693	2 986	+ 11%
<i>Total Institutionnels</i>	57 498	<b>57 683</b>	<b>0%</b>
Autres	1 725	1 244	- 28%
<b>Total demandes</b>	<b>59 223</b>	<b>58 927</b>	<b>0%</b>

**TABLEAU 2- NOMBRE DE RAPPORTS EMIS PAR DEMANDEUR**  
Source bulletin SCL

Les taux d'anomalie sont stables pour la DGCCRF, et en légère augmentation pour la DGDDI, ce qui peut s'expliquer par la part plus importante prise par les produits prohibés

	2014	2015	2016
DGCCRF	17,2%	16,2%	17,6%
DGDDI	50,0%	54,6%	57,2%

**TABLEAU 3- LES TAUX D'ANOMALIES**

*Source bulletin*

**c. Service rendu : nombre de résultats**

**Le nombre moyen de résultats obtenus pour un échantillon** est en augmentation constante depuis plusieurs années. Plusieurs raisons sont à évoquer :

- dans un souci de rationalisation des prélèvements, un prélèvement (éventuellement plus important en volume pour satisfaire les besoins lors des analyses) peut donner lieu à plusieurs analyses. Ainsi, en alimentation animale, le nombre d'analyses réalisées sur chaque échantillon est passé de 4, il y a 10 ans, à 10 aujourd'hui ;
- les produits prélevés en « pack » multiplient les analyses (et le nombre de réglementations applicables) : pack de rollers-protections des coudes et des genoux-casque ; boîte de maquillage pour enfants (nombreuses petites quantités) ; jeux olfactifs (plusieurs réglementations s'appliquent).

	2014	2015	2016
DGCCRF	10,4	10,4	<b>10,5</b>
DGDDI	4,0	4,5	<b>4,5</b>
Total	6,9	7,3	<b>7,4</b>

**TABLEAU 4- NOMBRE MOYEN DE RESULTATS OBTENUS POUR UN ECHANTILLON**

*Source bulletin*

**2. Délais d'analyse et indicateurs du COP**

Comme critère de la qualité du service rendu par les laboratoires, la rapidité des essais et analyses est un des objectifs prioritaires du SCL. L'administration utilise les résultats dans le cadre de procédures pénales ou administratives, qu'elle doit pouvoir clôturer dans les meilleurs délais.

**Au total, toutes analyses confondues, plus de 80% des rapports émis à destination de la DGCCRF et de la DGDDI le sont en moins de 30 jours.**

Lorsque des marchandises (produits alimentaires et industriels notamment) présentent un risque pour la sécurité ou la santé des consommateurs, la réactivité du SCL est essentielle et conditionne la promptitude avec laquelle lesdites marchandises pourront être retirées du marché.

L'analyse des produits prohibés, parfois en relation avec des mesures privatives de liberté, nécessite une grande réactivité, avec des rapports d'analyse émis dans la journée.

L'expertise apportée dans les classements tarifaires au niveau des importations nécessite de la rapidité, du fait des enjeux économiques importants pour les opérateurs pour lesquels la marchandise est immobilisée.

Hors urgence, les indicateurs de délais qui ont été retenus sont les suivants :

- Physico-chimie : 30 jours
- dispositions douanières : 30 jours
- produits prohibés : 10 jours
- microbiologie : 10 jours
- matériels industriels : 40 jours.

<b>DELAIS MEDIANS (EN JOURS)</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Analysés en physico chimie DGCCRF DGDDI	20	21	<b>23</b>
Dispositions douanières DGDDI	17	19	<b>22</b>
Produits prohibés DGDDI	7	7	<b>7</b>
Microbiologie DGCCRF	7	7	<b>7</b>
Matériels industriels DGCCRF DGDDI	26	26	<b>26</b>

**TABLEAU 5- DELAIS MEDIANS DES ANALYSES**

*Source tableau de bord SCL*

Pour la période 2016, le SCL atteint et dépasse pratiquement tous les indicateurs cibles assignés, avec l'amélioration des délais d'analyse. Un seul indicateur est non atteint, la part des produits industriels analysés dans les 40 jours (83,8% pour un objectif de 86 %).

L'année 2016 marque la fin du **Cadre d'Orientation Pluriannuel (COP) 2014-2016** : la quasi-totalité des actions ont été réalisées ; les quelques actions qui seront reportées trouveront leur place dans le SMI QSE et ODYSSEE.

Un **nouveau Cadre d'Orientation Pluriannuel (COP) 2017-2019**, qui définit les objectifs du SCL sur 3 ans, est en cours d'élaboration pour une signature conjointe par les deux directions générales en 2017.

	<b>RESULTAT 2015</b>	<b>CIBLE 2016 EN %</b>	<b>RESULTAT 2016</b>
Part des échantillons analysés en physico-chimie (hors produits prohibés et matériels industriels) dans les 30 jours	71,4%	71%	<b>71%</b>
Part des échantillons analysés au titre des dispositions douanières dans les 30 jours	75,2%	73%	<b>75,4%</b>
Part des produits prohibés analysée dans les 10 jours	86,7%	84%	<b>86,1%</b>
Part des échantillons analysés en microbiologie alimentaire dans les 10 jours	91,9%	92%	<b>93%</b>
Part des matériels industriels analysés (sans sous-traitance) dans les 40 jours	81,9%	86%	83,8%
Part des rapports accrédités COFRAC	54,9%	(1)	<b>59,4%</b>
Part des rapports émis dont le délai d'analyse est supérieur à 100 jours (2)	0,7%	0%	0,6%

**TABLEAU 6- RESULTATS DES INDICATEURS DU COP**

*Source tableau de bord SCL*

- (1) Part des rapports accrédités COFRAC, indicateur qui ne fait plus partie du nouveau COP. Le chiffre est néanmoins disponible ; un nouvel indicateur sera à définir à partir des nouvelles déterminations.
- (2) Nouvel indicateur du COP 2014-2016 déjà suivi avant 2014.

## II. Activité du SCL pour la DGDDI

L'appui scientifique du SCL à la DGDDI se concrétise principalement sur le classement tarifaire et les produits prohibés.

Le taux d'anomalies global de la DGDDI de 57,2% est à répartir en 86,8% pour les produits prohibés et 32,5% pour les autres produits.

**Le taux global de non-conformité sur les marchandises prélevées par la douane (hors produits prohibés) se maintient : 32,5% en 2016 (27,7% en 2013, 31,8% en 2014, 29,1% en 2015).** Ceci s'explique par un bon ciblage des prélèvements et par une augmentation des analyses réalisées par les laboratoires sur les produits. Les plus forts taux de non-conformité (plus de 50%) sont observés pour la bijouterie et les métaux précieux, les matériels mécaniques, électriques et électroniques, les céramiques et métaux communs, les jouets et divertissement, et les cosmétiques.

### QUELQUES AFFAIRES MARQUANTES DGDDI EN 2015

#### 1. Lutte contre la fraude

##### a. Stupéfiants

##### Stupéfiant trajet d'une peinture acrylique

Une poudre, dénommée peinture acrylique, fabriquée en Chine et transitant par l'Allemagne puis par la plateforme de Marignane à destination de l'île de la Réunion, a été caractérisé par le SCL de Marseille en collaboration avec le PCN stupéfiants d'Île de France. Cette molécule est proposée sur internet pour des effets festifs, et n'avait pas encore été classée comme stupéfiant sur notre territoire. Les autorisations de commercialisation de cette molécule semblent différentes en fonction des pays. Après consultation du pharmacien inspecteur de l'ANSM, cette substance répond à la définition des cathinones, classées comme stupéfiants.

##### Nouvelles substances psychoactives (NPS) identifiées par le SCL pour la 1<sup>ère</sup> fois.

Le Laboratoire d'Île de France a identifié 35 NPS pour la première fois en France, dont 3 pour la première fois en Europe : en tête, la famille des cathinones, suivie de celle des cannabinoïdes de synthèse, ainsi que d'autres familles de NPS.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois en France :

- cathinones : 11 nouvelles substances identifiées par le SCL,
- cannabinoïdes de synthèse : 9 nouvelles substances identifiées par le SCL,
- une dizaine d'autres NPS appartiennent à des familles diverses, phénéthylamines, arylcyclohexylamines, opioïdes, benzodiazépine, pipéridine et autres, ...

Les 3 substances identifiées pour la 1<sup>ère</sup> fois en Europe, sont respectivement de la famille des opioïdes, pipéridines et tryptamines.

L'année a été marquée par une progression des substances de la famille des opioïdes notamment des dérivés du fentanyl.

Ces identifications ont été principalement réalisées avec une technique performante, chromatographe liquide par spectromètre LC-QToF, co-financé par le SCL et la MILDECA et pour certaines confirmées en résonance magnétique nucléaire (RMN) par le Joint Research Center (JRC) d'ISPRA.

##### Substances relevant de la clause « Attrape-tout »

Dans le cadre du règlement fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre l'Union et les pays tiers, le laboratoire d'Île de France a identifié à plusieurs reprises en 2016 des substances non reprises nommément dans la liste des précurseurs réglementés mais susceptibles d'être destinées à la fabrication illicite de stupéfiants ou de substances psychotropes.

Il s'agit notamment MDP-2-P (ou 3,4-Méthylènedioxyphénylpropane- 2-one), glycidate (pour la synthèse de la MDMA), BMK ou phénylacétone glycidate (pour la synthèse de l'amphétamine et de la méthamphétamine) de la 2-bromo-4-méthylpropiophénone (pour la synthèse des NPS de la famille des méthylmethcathinones (méphédron) et du m-chloropropiophenone (pour la synthèse du bupropion (cathinone). Ces substances ont ainsi pu être saisies par application de la clause « attrape tout ».

### Identification d'hormones peptidiques utilisées pour le dopage

Ces différentes substances conditionnées dans un petit flacon en verre contenant un cylindre de poudre blanche fermé d'un bouchon caoutchouc serti sont maintenant facilement identifiées à l'aide du LC-Q-Tof et du protocole analytique mis en place. Parmi ces produits figurent notamment, l'hormone de croissance elle-même (hGH) ainsi que ses facteurs de libération (CJC-1295, sermoréline ...), ses sécrétagogues (ipamoréline...), ses peptides libérateurs (GHRP-2, GHRP-6...) et ses facteurs de croissance (analogue à l'insuline-1 (IGF-1) ou mécanique (MGF)...



### La technologie Raman fait son entrée au SCL.

En 2016, la DGDDI a commencé à équiper ses services de spectromètres Raman portables, principalement pour l'identification de stupéfiants et de précurseurs de stupéfiants. Le SCL d'Ile de France, qui avait participé aux tests de sélection suite à l'appel d'offre, a été lui aussi doté d'un spectromètre Raman, avec pour objectif d'enrichir régulièrement la base de données de nouvelles substances psychoactives (NPS), mais aussi de toutes les substances qu'il est amené à identifier par d'autres techniques.

En plus d'une grande simplicité d'utilisation, la technique Raman permet la plupart du temps de réaliser la mesure et l'identification sans totalement avoir à déconditionner le produit inconnu, garantissant ainsi la sécurité des agents en cas de produits toxiques, sous réserve que l'emballage ne soit ni trop épais ni totalement opaque.

Le laboratoire a pu ainsi confirmer en urgence par GCMS la présence de chlorure d'acétyle dans deux flacons de 1 litre en provenance de Chine, particulièrement corrosif et volatil.

#### b. Expertises judiciaires sur produits dopants

Le Laboratoire d'Ile de France a réalisé 3 expertises judiciaires sur des produits dopants instruites aux tribunaux de Rennes, d'Avignon et d'Agen, suite à des affaires initiées par le Service National des Douanes Judiciaires (SNDJ) portant sur 87 échantillons. Les résultats des analyses ont mis en évidence la présence de stéroïdes anabolisants, de modulateurs hormonaux, et d'hormones de croissances.

#### c. Pangéa IX : le SCL en tournage

Le SCL d'Ile de France a reçu successivement France Inter et France 3 dans le cadre de l'opération PANGÉA IX. Cette opération 2016, organisée par l'Organisation Mondiale des Douanes et Interpol, vise à agir au niveau mondial contre le commerce illicite de produits dopants, de médicaments, et cette année, de cosmétiques, de compléments alimentaires, de dispositifs médicaux.

Les produits prélevés dans le cadre de cette opération et analysés par le SCL étaient des produits contre les troubles de l'érection, anti-dépresseurs, dopants, coupe-faim, psychotrope, ...

## 2. Protection des intérêts économiques

#### a. Mini-moto dangereuse destinée aux enfants

L'examen par le SCL Lyon d'une mini-moto à propulsion électrique selon les exigences de la directive machines a conduit à mettre en évidence de nombreuses non conformités engageant la sécurité de l'enfant (telles que coincement et écrasement des doigts, entrainement de vêtements, manque de stabilité).

#### b. Suspensions et contingents tarifaires

Le SCL participe en tant qu'expert aux **réunions du groupe économie tarifaire**. En effet, les entreprises situées dans l'UE peuvent obtenir sous certaines conditions des suspensions ou des contingents tarifaires permettant l'abandon total ou partiel des droits de douane. Ces demandes de suspensions et de contingents tarifaires, sont examinées à Bruxelles au sein du groupe auquel participe le SCL sous l'aspect classement tarifaire et scientifique pour appuyer la position de la douane française.

Ont été plus particulièrement examinés des demandes concernant des produits chimiques, des additifs pour huiles lubrifiantes, des parties de matériels utilisés dans la fabrication de véhicules automobiles, des métaux, des éléments d'optique.

Le SCL a également participé le 15 avril 2016 au forum douane-entreprises organisé par la DGDDI.

### 3. Participation à l'action fiscale

#### a. Questions d'énergie

##### **Création du réseau énergie au SCL**

Le réseau énergie du SCL regroupe le PCN produits pétroliers du Havre et le PCN fiscalité énergétique et environnementale de Lyon. Ce réseau traitera de l'ensemble du domaine relatif à la fiscalité énergétique et environnementale (produits pétroliers, traceurs, colorants, taxes intérieures de consommation, ...) et s'est fixé comme premier objectif l'harmonisation des méthodes en matière d'analyses de produits pétroliers dans une optique d'accréditation.

##### **Transport de produits énergétiques et réactivité du SCL**

Lors d'un contrôle de camions citerne concernés par un avis de fraude, les services de la DGDDI ont procédé à un prélèvement à cause d'une forte odeur de gazole se dégageant de la citerne ouverte. Une analyse très rapide au SCL de Lyon a confirmé qu'il s'agissait de carburant pouvant être assimilé à du FOD (Fioul Oil Domestic) sans colorant ni traceur, finalement classé en tant que gazole après des analyses complémentaires. Cette saisie d'une rare ampleur souligne l'importance que peut revêtir l'action combinée des services de la surveillance et du SCL en matière de lutte contre la fraude de produits énergétiques.

#### b. Un pôle de compétence très précieux au SCL

L'actualité du PCN « Métaux précieux » du SCL d'Ile de France a été très riche pour l'année 2016.

**Organisation d'un circuit d'intercomparaison** (ou essai interlaboratoire EIL) pour la profession avec les organismes de contrôle agréé (OCA) et d'autres laboratoires français et européens. Tous les deux ans, cet EIL regroupe 26 laboratoires et porte sur 5 échantillons d'or, d'argent et de platine.

**Test de matériel scientifique** au profit de la DGDDI : le laboratoire a eu en prêt pendant 15 jours un appareil de fluorescence X destiné à la détermination des métaux précieux. Cet appareil portable de 12 kg peut fonctionner sur batterie, et présente de nombreux avantages : simplicité d'utilisation, rapidité de l'essai (quelques minutes), non destruction de l'échantillon et identification des différents éléments de l'alliage et constitue une bonne alternative aux essais au touchau pour les bureaux de garantie.

##### **Participation à la normalisation internationale.**

Le laboratoire a également participé à une étude pour la modification de normes ISO sur la détermination des titres des métaux précieux par le dosage ICP (Inductive Coupled Plasma) des éléments mineurs

##### **Des lingots ~~en or~~ de cuivre au SCL**

Le PCN Métaux précieux a reçu 13 lingots d'or pesant entre 700 g et 900 g chacun, trouvés par la DGDDI dans la valise d'un voyageur. Un premier examen visuel et les analyses ont vite transformé l'or en cuivre ! Bien que dorés, il a été vérifié une fois encore que « *tout ce qui brille n'est pas d'or* ».



UN DES TREIZE LINGOTS ....



APRES ESSAIS

### c. Groupe de projet Fiscalis 2020

#### **Alcools dénaturés**

Le SCL Bordeaux, en charge d'un grand nombre d'analyses et dossiers sur les alcools dénaturés a participé en appui au bureau réglementaire au groupe de travail européen à Bruxelles. Le projet de méthode d'analyse pour le dosage des substances dénaturantes utilisées dans le cadre des alcools complètement dénaturés, conformément au règlement UE 162/2013 a été étudié. Un nouveau test circulaire est prévu. A l'issue de ce test, un groupe de travail réunissant les techniciens des différents états membres pourra se tenir dans un des laboratoires participants en 2017.

#### **Tabacs**

Le SCL continue à participer au projet FISCALIS sur les produits du tabac en appui technique du bureau réglementaire. Le SCL de Marseille est particulièrement sollicité pour présenter ses méthodes d'analyse.

Les objectifs de ce groupe de travail sont de :

- Contribuer à la définition d'une nouvelle catégorie de produits du tabac soumis à accises
- Discuter de la classification des produits qui sont nouveaux sur le marché et dont la classification reste floue après discussion au ITEG (Indirect Tax Expert Group)
- Examiner, évaluer et développer des méthodes d'essai rapides liées à une nouvelle catégorie de produits
- Chercher à standardiser les méthodes d'essai et les procédures dans les laboratoires des Etats Membres.

## 4. Actions nationales, européennes et internationales

### a. Formation des douaniers

#### **Espèce tarifaire : reconnaissance et glissement**

Le SCL de Lyon, avec le SCL de Marseille pour la partie alimentaire, a organisé une formation à destination des agents de la Direction Interrégionale des Douanes et Droits Indirects Rhône-Alpes Auvergne. Au travers de nombreux exemples, la démarche intellectuelle menée a été exposée, montrant qu'il faut souvent une expérience et des connaissances scientifiques pour proposer un classement. Les analyses sont ainsi parfois indispensables pour déterminer la position tarifaire correcte.

#### **Dans le domaine des Biens à Double Usage : Séminaire OUTREACH**

Dans le cadre du projet Outreach BDU auquel la DGDDI apporte son soutien, Expertise France a organisé des sessions de formation sur les aspects douaniers sur les biens à double usage. L'unité Electronique BDU du laboratoire d'Ile de France a été sollicitée pour dispenser en tant qu'expert dans le domaine des formations dans divers pays dans le cadre du programme Outreach sur le contrôle à l'exportation des biens à double usage.

Une session a eu lieu à Rabat en septembre, animée par un ingénieur du PCN BDU.

Cette formation de 2 jours avait pour objectif, de fournir aux participants une connaissance pratique relativement exhaustive sur les biens à double usage : décrire les biens à double usage, commenter leur utilisation, et présenter des cas concrets.

### b. Coopération nationale sur les drogues

Dans le cadre de la convention de partenariat entre l'IRCGN (Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale) et le SCL, des partages de savoir-faire et de réflexion sur les sujets communs permettront d'améliorer les performances des deux partenaires. Ainsi le SCL partagera son savoir-faire sur l'identification structurale des NPS par LC-QTOF ; l'IRCGN partagera son savoir-faire en matière de dosage des stupéfiants par CL-UV. L'IRCGN pourra aussi participer aux essais inter-laboratoires réalisés par le SCL en tant que laboratoire participant et si besoin en tant que fournisseur de matériel d'essai.

Des échanges ont eu lieu entre le Laboratoire de Toxicologie de la Préfecture de Police et le SCL pour présenter les potentialités des équipements de type LC-QToF (Chromatographie Liquide couplée à la Spectrométrie de Masse Haute Résolution), qui permettent d'identifier, confirmer et quantifier très rapidement un grand nombre de molécules.

### c. Activités du CLEN et constitution de l'Expert team

Dans le cadre du réseau des laboratoires douaniers européens, **Customs Laboratories European Network (CLEN)**, le SCL est **pilote de l'action 2, « Intercomparaisons et validations de méthodes »**.

Des circuits d'essais d'aptitude spécifiques aux analyses douanières, mais aussi des études permettant de valider, mettre en place ou modifier des méthodes, en tenant compte de l'évolution des techniques utilisées dans les laboratoires européens, des réglementations et des technologies sont organisés. Ces études ont concerné la détermination du marqueur Solvent yellow 124 dans les produits pétroliers, les boissons et produits alcoolisés, les sucres et produits sucrés. Plusieurs laboratoires ont participé à ces tests permettant d'évaluer leur performance. Des études portant sur les produits laitiers et le riz ont été préparées pour être réalisées en 2017. Le SCL a participé aux réunions des groupes de travail correspondants à ces études.

Le SCL a contribué aussi à **l'action 1 sur la base de données de méthodes, dénommée « ILIADe »**, consacrée à la mise à jour, l'adaptation et la validation des méthodes intégrées dans la nouvelle base de données placée sur le site de la Commission européenne.

Le SCL a participé à la réunion plénière du CLEN en février et **au 6<sup>ème</sup> séminaire des chimistes douaniers européens** en juin 2016 à Amsterdam. Les sujets abordés ont été très variés : utilisation de la résonance magnétique nucléaire, du LC-QTOF, présentation de la réglementation REACH et de la recherche de nickel dans les bijoux, la détection de contrefaçon de tabacs, l'identification des espèces de poissons et la recherche de phtalates dans les jouets, l'impression 3D...

Issue du CLEN, la nouvelle **équipe d'experts** des laboratoires douaniers européens consiste en un groupe de 12 laboratoires (Belgique, République Tchèque, Grèce, Espagne, Italie, Chypre, Lituanie, Hongrie, Pays-Bas, Autriche, Portugal et France). Repris au programme d'action Douane 2020, son objectif principal est de renforcer la coopération opérationnelle du CLEN. L'équipe d'experts offrira ses services analytiques à tout laboratoire douanier de l'union européenne, contribuera au développement de méthodes et techniques et proposera de nouvelles démarches communes pour l'analyse dans le cadre réglementaire. La demande émanant d'un service douanier d'un Etat membre, reçue par son laboratoire national, est adressée au coordinateur de l'équipe d'experts qui l'orientera vers le laboratoire choisi pour réaliser l'analyse. Ce dernier communiquera ses résultats dans un rapport d'analyse en anglais au coordinateur ainsi qu'au pays demandeur. L'Italie en tant que coordinateur assurera la gestion par un système de traitement informatisé des demandes, données, rapports de résultats et factures. Ce projet novateur débutera dès janvier 2017.

### d. OMD et comité du code des douanes

En matière de politique tarifaire, le SCL intervient dans de nombreuses réunions d'experts au niveau mondial ou européen qui vise à faciliter le commerce mondial.

Le **sous-comité scientifique de l'Organisation Mondiale des Douanes** auquel participe le SCL est une instance qui permet d'éclairer, avec des analyses techniques et scientifiques, les décisions du Comité du Système Harmonisé compétant en matière de réglementation tarifaire mondiale.

Le Système Harmonisé est en effet un système de codification des marchandises à 6 chiffres utilisé dans le cadre du commerce mondial et permettant notamment d'établir ensuite la taxation et les réglementations afférentes à une marchandise.

Lors des réunions du sous-comité scientifique ont été principalement examinés en 2016 le classement tarifaire des produits des dernières listes des Dénominations Communes Internationales (DCI) diffusées par l'Organisation Mondiale de la Santé, la création de sous-positions tarifaires pour des biens à double usage, pour des produits chimiques réglementés par la convention sur les armes chimiques, pour des substances réglementées par le protocole de Montréal (substances appauvrissant la couche d'ozone), des modifications possibles des notes explicatives du Système Harmonisé dans les positions tarifaires 2937 et 2710, le classement tarifaire de produits alimentaires particuliers (arôme de crabe, arachides blanchies).

Au niveau communautaire, le SCL participe aux réunions du **comité du Code des Douanes, section nomenclature tarifaire et statistique (secteur Agriculture/chimie)**, qui élabore des règlements de

classement pour des marchandises spécifiques et de nouvelles notes explicatives ou notes complémentaires de la Nomenclature Combinée, système de codification européen à 8 chiffres établi à partir des 6 premiers chiffres du Système Harmonisé.

Le Comité du Code des Douanes s'appuie sur les travaux préalables des groupes de projet du Comité du Code des Douanes pour le classement tarifaire de nombreux produits (tels que les produits DCI, des intermédiaires pharmaceutiques, de nouvelles drogues synthétiques et analogues du fentanyl et produits chimiques divers) qui sont introduits dans la base de données ECICS (Inventaire Douanier Européen des substances chimiques).

Les modifications éventuelles des notes explicatives de la nomenclature combinée au chapitre 27 relatives au classement des huiles moyennes du 2710 19, des lubrifiants, nouvelle modification de la méthode de détermination des constituants aromatiques, révision des notes explicatives à la position 2309 concernant les méthodes d'analyses des produits pour l'alimentation animale, ont notamment fait l'objet de discussions.

#### **e. Le SCL à l'international**

**Une délégation albanaise** a visité le laboratoire du Havre, avec un focus tout particulier sur les produits énergétiques : produits pétroliers, les esters méthyliques d'acides gras produits à partir d'huiles végétales ou de graisses animales utilisées en tant que biocarburants, les alcools éthyliques et eaux de vie dénaturés de tous titres

**Une délégation finlandaise** composée de 15 personnes a été reçu au laboratoire d'Ile de France simultanément sur le site de Paris et de Massy en fonction de leurs centres d'intérêt : classement tarifaire, stupéfiants, protection du consommateur. Cette visite a été l'occasion d'échanger sur les techniques et l'utilisation du matériel scientifique et de partager les pratiques dans des domaines variés.

Le laboratoire de Bordeaux a été convié à présenter à une délégation conduite **par le vice-ministre des douanes chinoises** son activité. Les sujets abordés ont porté sur les vins : présentation des services des douanes et du SCL, présentation d'un cas de fraudes viticole, modalités de suivi des gros investisseurs, problématiques de la valeur des vins.

### III. Activité du SCL pour la DGCCRF

Le SCL a analysé **29 340** échantillons prélevés par la DGCCRF, représentant **154 237** analyses. À elle seule, la microbiologie – secteur le plus important en volume dans lequel le SCL intervient pour le compte de la DGCCRF – représente 9 639 échantillons (contre 9643 échantillons en 2015), et 50 818 déterminations (contre 50 650 déterminations en 2015).

#### QUELQUES AFFAIRES MARQUANTES DGCCRF EN 2016

##### 1. Produits non alimentaires

###### a. Secteur des jouets

###### Risques d'intoxication dans des jouets

Ce mini cercueil en plastique transparent contenant un squelette en matière plastique blanc enrobé dans une matière plastique rose. Il contenait du borax (pour une viscosité adéquate) et des phtalates (plastifiants) à des concentrations excessives, qui entraînaient des risques d'intoxication.



MINI-CERCUEIL : UN JOUET A PALIR D'EFFROI

###### Des trottinettes pas si chouettes

Dans le cadre du plan annuel de contrôle 2016 relatif à la sécurité des jouets, le SCL de Lille a reçu plus d'une vingtaine de trottinettes, dont les essais ont été confiés au LNE (Laboratoire National de Métrologie et d'Essais). Un taux élevé de 95% de non-conformités a été constaté, dont 65% dangereuses : défaut de stabilité, rupture des colonnes de direction, affaissements, petits éléments détachables, parties saillantes... le tout assorti d'anomalies de marquages.

Certaines non-conformités relèvent d'un manque de solidité évident, mais d'autres d'une norme qui ne prend pas toujours en compte les évolutions techniques de ces jouets. Une révision de la norme NF EN 71-1 est en cours afin d'adapter les essais.

###### b. Allégations textiles : le SCL apporte son expertise

Suite à l'enquête réalisée en 2013 par la DGCCRF sur les articles de literie, un grand nombre d'allégations avaient été relevées, dont beaucoup étaient liées à la santé : thermorégulé, évacue le surplus de chaleur, anti-bactérien, anti-odeurs, anti-ronflement, anti-rides, fibres hypoallergéniques, ... Certaines allégations étaient exagérées, d'autres contradictoires. La DGCCRF a donc contacté le BNITH (Bureau National des Industries Textile et de l'Habillement) pour qu'un référentiel soit élaboré. Le SCL d'Île de France a participé au groupe Projet de l'AFNOR « Allégations sur produits textiles ». Le document qui en sera issu sera d'application volontaire, mais servira de document de référence pour la DGCCRF.

###### c. Expertises sur des biens de consommation

A plusieurs reprises cette année, le SCL 69 a été sollicité pour apporter une expertise aux enquêteurs de la CCRF dans le cadre de procédures judiciaires. Les demandes sont variées, elles peuvent être sur l'analyse de documents sur un matériel d'éclairage pour cabinet dentaire : les documents apportent-ils la preuve que la dalle lumineuse est conforme à l'illuminant normalisé D65 afin de garantir une lumière du jour ? Elles portent également sur le besoin de mener une contre-expertise comme sur une lampe de chevet, l'utilisation est-elle sans danger pour le consommateur ? ou encore sur un téléphone portable, l'autonomie de la batterie est-elle celle annoncée par le fabricant ?

## 2. Produits alimentaires

### a. Virus dans la mangue

Suite à une série de toxi-infections alimentaires collectives, qui a concerné plusieurs dizaines de personnes pendant plusieurs mois (symptômes : état grippal, vomissement, diarrhées) sur l'île de la Réunion, des jus de mangue ont été soupçonnés. Plusieurs séries d'analyses traditionnelles bactériologiques réalisées localement n'ayant rien donné, la présence de norovirus a été mise en évidence par la mise en œuvre des techniques moléculaires d'identification au SCL. Cette investigation a donné l'occasion au SCL de Montpellier de mettre en œuvre de façon originale cette recherche de virus pour laquelle il sera accrédité prochainement (recherche des norovirus GI et GII, mais aussi du virus de l'hépatite A).

### b. Pesticides : expertise reconnue du SCL

#### Des pesticides non homologués en Europe dans les mailles de la haute résolution

La mise en place de la Spectrométrie de Masse Haute Résolution (LC-QTOF) pour le contrôle en routine des résidus de pesticides dans les laboratoires du SCL est devenue une réalité. Cette technique permet de détecter plus de 600 pesticides ciblés, mais sa large base de données (plus de 800), continuellement amendée, permet également la découverte de pesticides hors de la cible. Cette technique de choix dans le « screening » des pesticides (recherche aléatoire), permet aussi la découverte de produits interdits, mais aussi le dosage d'un grand nombre de métabolites qui échappaient auparavant à l'analyse par les techniques classiques (comme la chromatographie liquide LC-MS/MS)

Dans le cadre du contrôle à l'importation, les analyses en LC-QTOF de thés en provenance de Chine ont mis en évidence la présence assez fréquente d'un insecticide non homologué en Europe ; le Tolfenpyrad.

#### Contre expertises recherche de résidus de pesticides

Le Laboratoire d'Île de France a réalisé deux contre-expertises sur la base du code de la consommation :

- **sur des avocats Bio** : les résultats des analyses ont mis en évidence la présence de thiabendazole sur un produit annoncé "issu de l'agriculture biologique".
- **sur des poires** : les résultats des analyses ont mis en évidence la présence de l'amitrazé, substance active qui n'est plus approuvée en Europe.

### c. Calebasse, coloquinte et cucurbitacine

**Les cucurbitacées** sont une famille de plantes qui comprend les courges comestibles, les calebasses et les coloquintes. Les coloquintes sont des plantes toxiques. Les **calebasses** ne sont pas référencées dans l'atlas des plantes toxiques utilisé en France. Cependant, selon des articles indiens, la consommation de ces cucurbitacées serait pratiquée à des fins thérapeutiques traditionnelles, par exemple pour lutter contre le diabète. Mais ces articles mentionnent également la toxicité du fruit, qui peut entraîner des symptômes digestifs très forts, allant jusqu'à des hémorragies, en fonction du mode de préparation de la calebasse

**Les cucurbitacines** sont des toxines particulièrement dangereuses, qui peuvent se trouver dans les coloquintes, les courges non comestibles, et dans des produits hybrides. La simple présence d'une coloquinte à proximité d'une culture de cucurbitacées peut donner lieu à des fruits toxiques par fécondation croisée, en général non consommés en raison de leur forte amertume.

**Un cas d'intoxication en lien avec la consommation d'une calebasse** a suscité un prélèvement de calebasse par la DDCSP d'Île et Vilaine. Cause suspectée : une courge hybridée avec des coloquintes.

Le SCL 67 a acheté les étalons de la famille des cucurbitacines et a développé la méthode d'analyse. Résultat : les courges prélevées chez le producteur étaient impropres à la consommation, à cause d'une teneur élevée de cucurbitacines.

Le producteur a fait l'objet d'une injonction de la DDCSPP35 afin qu'il contrôle mieux sa production (auto-contrôles du caractère comestible de sa production, et mise en place d'un système de traçabilité notamment).

#### d. Des champignons dans des aliments destinés à des fins médicales spécifiques

Le 14 avril 2016, l'Institut de Veille Sanitaire a signalé à la DGCCRF, la contamination fongique (par *Mucor indicus*) de plusieurs enfants probablement suite à la consommation d'un aliment destiné à des fins médicales spécifiques (ADDFMS). Sur une période de 6 mois (entre juillet 2015 et février 2016), 8 cas ont été recensés chez des enfants âgés de 3 à 15 ans dans 5 établissements de santé différents (Bordeaux, Tours, Angers, Nantes, La Réunion) : 4 cas d'infections fongiques à l'origine de 2 décès ; 4 cas (sans symptômes) de contamination par colonisation.

Des souches de *Mucor spp.* (mais pas de *Mucor indicus*), ont été isolées dans la maltodextrine utilisée en tant qu'ADDFMS lors de la préparation de biberons dans les services de néonatalogie.

En l'absence de réglementation fixant une limite pour les moisissures dans les ADDFMS, l'unité d'alerte de la DGCCRF a sollicité le SCL pour évaluer le taux de contamination et la nature des espèces de moisissures susceptibles d'être présentes dans ce type de produit. Dans ce but, trois boîtes de maltodextrine conservées par les établissements de santé de Bordeaux, Angers et Tours ont été expédiées au laboratoire SCL de LYON.

Les analyses ont mis en évidence plusieurs espèces de moisissures : *Aspergillus clavati* et *Mucor circinelloides*. Ces souches ont fait l'objet d'un génotypage par le CNRMA (Centre National de Référence Mycoses invasives et antifongiques).

#### e. Produits vitivinicoles

##### Le carbone 13, indicateur du stress hydrique de la vigne

Le SCL de Bordeaux a établi une corrélation entre le 13C du vin et le stress hydrique de la vigne, sous réserve que le vin n'ait pas subi d'ajout d'additif organique.

##### Formations sur les produits vitivinicoles : le SCL forme et se forme

**Le SCL a été associé à une formation de l'ENCCRF** sur le « socle réglementaire, le contrôle de la présentation et des normes de commercialisation des produits vitivinicoles » à destination des agents des BIEV. Les différentes analyses physico-chimiques et isotopiques ont été présentées. Les problématiques liées à l'interprétation des résultats au regard des différentes réglementations ont été évoquées.

**L'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin (ISVV)** de l'université de Bordeaux a mis en place un programme de formation adapté aux besoins du SCL. Les principaux thèmes abordés au cours de cette formation sont les suivants :

- Composition des moûts et des vins
- Les grands schémas de vinification en blanc, rouge et rosé
- Les vins spéciaux et leur mode d'élaboration (vins de pourriture noble, de passerillage, de paille, de glace, effervescents...)
- Les défauts des vins
- Les spiritueux

#### f. Huiles d'olive et reconnaissance organoleptique

Un expert du SCL a participé en tant que chef de panel au grand prix Mario SOLINAS qui s'est tenu dans les locaux du Conseil Oléicole International à Madrid.

A cette occasion, le SCL de Marseille a eu l'honneur d'être choisi en qualité de membre du jury, pour décerner les médailles récompensant les meilleures huiles du monde. 9 chefs de panel internationaux se sont réunis pendant trois jours autour de 47 huiles pour décerner des prix aux huiles d'olive dans trois catégories : « fruité vert intense », « fruité vert moyen » et « fruité vert léger et fruité mûr »

#### g. Identification des espèces de poissons

L'IFREMER et le SCL se sont associés depuis 4 ans pour échanger sur les techniques d'identification des espèces de poissons et les évolutions de la réglementation en matière d'étiquetage de ces produits. Cette collaboration a permis au SCL d'élargir ses capacités en termes d'identification d'espèces des produits de la mer, grâce à la session au SCL d'étalons de référence.

## h. Alimentation animale

### Les poissons vont prendre la mouche

Dans le cadre du mandat du Laboratoire National de Référence (LNR) sur les Protéines Animales Transformées (PAT), le SCL de Rennes a participé au workshop qui a porté sur la filière Insectes. L'évolution programmée en 2017 est l'autorisation d'introduction des protéines d'insectes pour l'alimentation des animaux d'aquaculture. Ces protéines sont à la fois très rentables (produites sur place, d'une grande valeur nutritionnelle), sans risque d'ESB, et normale d'un point de vue zootechnique (les poissons consomment déjà naturellement des insectes).

Du point de vue laboratoire, il sera nécessaire d'adapter des méthodes d'analyse pour la détection de ces protéines.

### Alerte sur Bolus

Suite à divers incidents d'élevage, ayant conduit à la mort de plusieurs bovins, une alerte lancée initialement par la Belgique dès 2015, a conduit à des investigations sur le territoire français. Dans le cadre de cette enquête, le produit suspecté était un bolus : « barre » nutritionnelle administrée en une seule prise, avec une libération prolongée des éléments minéraux.

Les analyses réalisées au SCL de Rennes sur le sélénium, l'iode et autres oligoéléments n'ont pas montré d'anomalie par rapport à la composition annoncée.

Le problème concernerait davantage un défaut de maîtrise du processus de diffusion dans le temps, avec un délitement accéléré du support provoquant un apport instantané trop important de l'élément nutritif.

## 3. Coopérations européennes et internationales

**Le monitoring des données pesticides** est la collecte des données issues des analyses officielles de résidus de pesticides et concerne l'ensemble des États membres de l'UE. Au total, ce sont presque 80 000 échantillons, représentant 20 millions de résultats, qui sont analysés par an en Europe. Pour la France, les données concernent environ 6 000 échantillons pour 2 millions de résultats. Plus de 90% de ces données françaises sont issues des analyses effectuées par le SCL pour la DGCCRF.

Le SCL collecte les données, les met en forme et les transmet à l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). À partir de ces données, l'agence publie annuellement un rapport d'évaluation de l'exposition des consommateurs aux pesticides, qui peut servir de base à des évolutions réglementaires des limites maximales de résidus autorisées dans les aliments. Le SCL est le deuxième fournisseur de données à l'EFSA après l'Allemagne.

Le SCL a répondu à l'appel à projet SSD2 (Standard Sample Description) pour transmettre ses données à l'EFSA suivant le nouveau format européen. Ont ainsi déjà été envoyées les données relatives aux pesticides, ont été mises au format SSD2 les données relatives à la microbiologie ; et sont en préparation les données relatives aux additifs et aux contaminants alimentaires.

### Foodex et autofoodex

Le code foodex est une donnée obligatoire pour les exports de données vers l'EFSA. Un aliment est ainsi décrit sous forme de facettes multiples à l'aide d'un logiciel de l'EFSA, dont l'utilisation nécessite un bon niveau d'expertise, une maîtrise des termes techniques culinaires de l'anglais, ainsi qu'un temps conséquent. Le SICCRF a développé un module AutoFoodex qui permet de faciliter voire d'automatiser la génération de ce code Foodex en se basant sur le libellé des échantillons. Une formation au nouvel outil informatique a eu lieu en début d'année au SCL. Ce logiciel a été mis à la disposition de l'ANSES dans le cadre d'une convention, en échange de la traduction en français des termes anglais.

## Nanoparticules

### ***Collaboration Université de Pau-SCL33 : une thèse sur les nano***

L'émergence de nouvelles applications basées sur l'utilisation de nanomatériaux dans de nombreux produits d'usage courant (additifs et nouveaux ingrédients alimentaires, matériaux au contact des denrées alimentaires, biocides, pesticides, cosmétiques et autres produits de consommation) suscite de nombreux intérêts tant au niveau des possibilités d'innovation technique qu'offrent ces matériaux que par la crainte légitime que génère leur introduction dans des produits de consommation. Dans ce contexte, un contrat de collaboration et de recherche dans le cadre d'une thèse a été signé entre le SCL et l'UT2A de de l'Université de Pau et Pays d'Adour.

Les travaux menés auront pour objectifs :

- Elaborer des protocoles fiables de préparation des échantillons
- Développer des méthodes analytiques robustes et fiables
- Définir une stratégie analytique

### ***Le Réseau Public Contaminants (RPC) a tenu une journée thématique sur la caractérisation des nanoparticules.***

Ce réseau créé en 2011 comprend 7 grands organismes publics : CIRAD, laboratoire de caractérisation de l'environnement de l'INERIS, INRA, GRGM, Institut de Recherche pour le Développement et le SCL de Bordeaux. Les thèmes retenus pour cette journée d'étude étaient :

- Nouveaux risques et contaminants émergents : état des lieux et perspectives
- L'analyse des nouveaux risques et des contaminants émergents : un défi relevé par les laboratoires (français)

Des outils et des structures au service du suivi et de la qualité des analyses des nouveaux risques et des contaminants émergents.

## IV. Faits marquants du SCL

### 1. Activité normative du SCL

#### Matériels et produits industriels

Les secteurs économiques concernés par les commissions de normalisation auxquelles participent les ingénieurs du SCL sont :

- Les biens de consommation, sports et loisirs : articles de puériculture, jouets, textiles, bijouterie, barbecues, cigarettes électroniques, etc...
- Le secteur des électrotechnologies : matériels électrodomestiques, luminaires, appareillage d'installation
- Le secteur de la construction : échelles
- La santé : allergènes, parfums, cosmétiques
- Les produits pétroliers

#### Produits agroalimentaires

- Produits : corps gras d'origines animales et végétales, épices et aromates, foies gras, jus de fruit, huiles essentielles, matériaux au contact des denrées alimentaires, produits carnés, produits de charcuterie et de salaison, pêche et aquaculture, viande hachée, viande cuite, aliments des animaux
- Additifs et contaminants : allergènes alimentaires, contaminants des procédés, édulcorants, vitamines et caroténoïdes, biotoxines, éléments et leurs espèces chimiques, pesticides
- Biologie moléculaire : identification variétale, méthodes qualitatives et quantitatives, spécifications techniques
- Méthodes d'analyse horizontale des produits alimentaires
- Microbiologie des aliments
- Analyse sensorielle
- Tabacs et produits du tabac

La normalisation, particulièrement en matière de méthodes d'essais impacte directement l'apport scientifique que le SCL apporte à la DGDDI dans les domaines suivants : classement tarifaire des produits, fiscalité énergétique, activités polluantes, dénaturation des alcools dans le domaine de la parfumerie et des produits cosmétiques, contrefaçon de médicaments et substances prohibées.

Sous l'égide de la Direction Générale des Entreprises (DGE), le **Groupe Interministériel des Normes** (GIN) réalise chaque année un rapport annuel mettant en évidence les orientations de la politique française de normalisation et les actions réalisées dans ce domaine avec l'AFNOR et les bureaux de normalisation. Le SCL, en tant que membre du GIN au côté du bureau E2 de la DGDDI participe à ce rapport annuel.

### 2. Le SCL s'intègre dans d'autres réseaux de laboratoires

#### Biotox-Piratox

Le SCL est membre du réseau national des laboratoires Biotox Piratox (RNLBP).

A ce titre, il participe au comité de pilotage du réseau qui a défini une nouvelle structuration du réseau qui sera opérationnelle en 2017.

Les laboratoires du SCL participants au réseau RNLBP sont impliqués dans le sous-ensemble « signalements suspects » et sont susceptibles de prendre en charge les prélèvements non humains pour les matrices « aliments » et « eau ».

Parallèlement, le SCL a mis en place une instruction définissant sa participation au réseau des laboratoires Biotox Piratox ainsi qu'une liste des laboratoires SCL concernés et a transmis au SGDSN (Secrétariat général de défense et de la sécurité nationale) les fiches signalétiques détaillées de ces laboratoires.

Fin 2016, le SCL a participé à l'exercice annuel Piratox qui permet de vérifier la disponibilité et la compétence des membres du réseau RNLBP (réalisation d'analyses ou d'essais sur la base d'un scénario d'alerte concernant des échantillons suspects).

#### Exercice SECNUC

Les 20 et 21 septembre 2016 a eu lieu sur le territoire français l'exercice national SECNUC de sécurité lié au risque nucléaire. Le SCL, en tant que service de laboratoires compétents pour les analyses de radioactivité, s'est mobilisé pour apporter sa contribution. A cet effet, une instruction a été

rédigée afin de définir des règles applicables au SCL pour affronter une crise suite à la dissémination dans l'environnement de particules radioactives.

Les personnels habilités en radioactivité au SCL se sont mis en alerte le second jour de l'exercice. Un roulement de permanences a été mis en place pour couvrir l'ensemble de la plage horaire.

Par ailleurs, au SCL de Lille, PCN radioactivité, les différentes mesures de protection et les gestes à réaliser dans le cadre de la manipulation d'échantillons contaminés ont été testés sur des échantillons fictifs. Les protocoles ont ainsi été mis à l'épreuve et des améliorations ont été apportées.

### Partenariat DRAAF-SCL autour de Metaleurop

La DRAAF du Nord Pas de Calais a reconduit son partenariat avec le SCL de Lille dans le cadre de contrôle de la contamination des végétaux près de l'ancienne usine Metaleurop de Noyelles-Godault. Les éléments traces métalliques ont été analysés pour 200 échantillons qui ont présenté pour un tiers d'entre eux une contamination en cadmium.

## 3. Le SCL, à la croisée des chemins de la DGCCRF et de la DGDDI

### a. Transversalité des analyses

Le SCL est chargé d'informer le donneur d'ordre d'un service de l'intérêt de résultats d'essais pour l'autre service. Il s'agit d'assurer la transversalité des informations pour améliorer de part et d'autre le ciblage des risques. Pour 2016, les thèmes suivants ont été retenus : miels, poissons, jus de fruits, boissons spiritueuses, alimentation animale, articles contenant des parties animales (cuir, fourrures), qualité du sucre et produits sucrés, boissons rafraîchissantes sans alcool contenant de la caféine dites « énergisantes ».

### b. Réunions et groupes de travail

Les différents responsables de ces secteurs ont été réunis (rédacteurs des bureaux sectoriels de la DGDDI et de la DGCCRF, responsables des domaines en laboratoire) et des groupes de travail ont été constitués. Chaque partie a pu ainsi prendre connaissance précisément des différentes problématiques qui sont traitées par chacun.

## 4. Système d'information : des outils innovants au service des agents

### a. Odyssee, le futur système d'information du SCL

En 2015, un grand projet informatique a été lancé : le remplacement de la NIL, application métier du SCL créée en 2001, par une nouvelle application web. Baptisé **Odyssee** au début de l'année 2016, ce nouveau système sera développé par le service informatique de la DGCCRF (SICCRF).

Avec la mise en application des premières dispositions du SMIQSE, les travaux pour le développement d'Odyssee ont pu démarrer. L'équipe projet du SICCRF a été associée aux événements rythmant le déploiement du SMIQSE (séminaire de La Rochelle notamment) et une présentation des grandes fonctionnalités attendues a été faite en décembre à l'ensemble des développeurs qui vont travailler sur ce projet.

La première pierre d'Odyssee a déjà été posée, il s'agit de **Métadoc**, la base documentaire du SMIQSE. Métadoc a été mis en ligne au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et contient plus de 500 documents à la fin de l'année. Cette application a rendu possible le travail collaboratif et la rédaction participative entre des agents de sites différents, tout en assurant une traçabilité sans faille du processus de rédaction des documents.

### b. Liaisons avec le système d'information de la DGDDI

Afin de continuer à améliorer la communication entre le système d'information du SCL et celui de la DGDDI, plusieurs chantiers ont été continués.

Le partage du **référentiel des services douaniers**, géré par la DGDDI, est la pierre angulaire de tous les échanges. Il permettra de garantir la mise à jour des informations sur les structures douanières, de fiabiliser les informations telles que l'adresse, le numéro de téléphone ou la boîte aux lettres fonctionnelle du service.

L'interconnexion avec le **téléservice BANACO** (Base Nationale des Contrôles), prévue pour le premier semestre 2017, facilitera l'intégration des demandes d'analyse ou d'essai dans le système

d'information du SCL et le renvoi des données du rapport vers la DGDDI, à l'image de ce qui se fait avec SORA, l'application de la DGCCRF.

D'autres téléservices douaniers (SOPRANO, SILCF) seront également concernés par ces échanges de données dématérialisées.

## 5. Qualité

### a. SMIQSE

La mise en place du système de management intégré qualité santé environnement lancée en juin 2015 s'est poursuivie de manière soutenue pour cette année 2016. Un séminaire réunissant plus d'une centaine de participants s'est tenu à La Rochelle en avril 2016.

Les grands principes d'organisation du système ont été définis et sont d'ores et déjà en application. Il s'agit de la cartographie des processus, du système de gestion documentaire METADOC et du Manuel de Management de service (MMS).

Pour affirmer *la pratique de co-construction ou aspect participatif* recherché dans la mise en place de ce nouveau système et plus généralement des projets menés au SCL, des groupes processus constitués d'**un tiers des effectifs du SCL** ont été créés. Ces groupes se sont réunis tout au long de l'année pour rédiger les articles et documents de mise en œuvre afin de constituer le Manuel de Management du Service.

En cette fin d'année, l'ensemble des processus sont décrits dans le MMS et des documents harmonisés sont applicables à l'ensemble des sites du SCL. Ces premiers travaux constituent un premier socle pour formaliser les fonctionnalités attendues du nouveau système d'information métier « Odyssee ».

Le nouveau chantier pour 2017 sera principalement consacré à intégrer les méthodes d'analyses au SMI QSE.

### b. Nouvelle présentation de l'offre de service

Dans le cadre du SMI QSE, l'organisation des activités analytiques des laboratoires a été revue. Elles ont été redéfinies en « domaines scientifiques ». Le SCL compte ainsi 29 domaines scientifiques. A cette occasion, une plaquette de présentation de ces nouveaux domaines a été élaborée. Voir la liste des domaines et des laboratoires en annexe.

### c. Essais Interlaboratoires (EILA)

La participation aux EILA est un point majeur de la validation des résultats. Le SCL travaille en partenariat avec le BIPEA (association à but non lucratif, organisateur d'essais interlaboratoires). Des discussions techniques ont été entreprises entre le SCL et le BIPEA notamment sur la création et le développement de circuits pouvant présenter un intérêt pour le SCL : produits laitiers, produits de la mer, résidus médicamenteux, stupéfiants, cosmétiques. Par ailleurs il a été acté que deux experts du SCL pouvaient être disponibles ponctuellement pour la réalisation d'audits internes du BIPEA.

### d. Extension des accréditations

A noter plus particulièrement, l'extension des accréditations pour les stupéfiants pour le SCL Antilles en début d'année concernant l'identification de la cocaïne.

## 6. Une gestion financière active et innovante

Lors des dialogues de gestion, les laboratoires ont présenté environ 2,6M€ de besoins d'investissements représentant 94 dossiers. Sur l'ensemble de ces dossiers, l'unité de direction a retenu 2,1M€ dont certains équipements sous condition de ressources.

Au final, 80 dossiers ont fait l'objet de commandes pour un montant global de 1,74M€ (dont un appareil financé par la MILDECA à Lille pour 45k€ et un caisson antibruit financé par le CHSM pour 3,5k€)

Une expérimentation de centralisation a été lancée avec le recrutement d'un nouveau collaborateur au pôle affaire financière et la rédaction d'une procédure ad hoc. Le périmètre pour la gestion centralisée des dépenses concernera en 2017 les laboratoires de Bordeaux, Lyon et La Réunion.

## **7. Gestion des ressources humaines**

### **a. Recrutements et promotion**

Quatre concours ont été organisés en 2016 en collaboration avec l'ENCCRF pour la catégorie A et la DNRFP de la DGDDI pour la catégorie B : directeur de laboratoire de classe normale, ingénieur, technicien de classe supérieure et technicien de classe exceptionnelle.

Le concours professionnel de directeur de laboratoire a été organisé pour la première fois selon les modalités prévues par l'arrêté du 16 avril 2012. Ce texte prévoit une épreuve écrite d'admissibilité consistant à la rédaction d'une note à caractère scientifique et une épreuve orale d'admission sur la base d'un entretien RAEP. Quatre ingénieurs ont ainsi été promus au grade de directeur de laboratoire. Ils effectueront leur formation à l'ENCCRF de Montpellier en janvier 2017 puis à l'IGPDE en juin 2017.

Les concours professionnels de TCS et de TCE ont permis de promouvoir 4 TCN en TCS et 4 TCS en TCE en complément des promotions réalisées par tableau d'avancement à raison de 4 passage au choix en TCS et 4 passages au choix en TCE.

Enfin, 16 ingénieurs ont été recrutés, 13 par voie de concours externe et 6 par voie de concours interne. Affectés dans les laboratoires à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, ils ont commencé leur formation statutaire dès le 5 septembre par le cycle ministériel de formation initiale (CMFI) à l'ENCCRF de Montpellier avec leurs collègues inspecteurs de la DGCCRF. Leur formation théorique se poursuivra en février et mars 2017 à l'école.

Pour mémoire, le CMFI a pour objectif de donner à tous les nouveaux cadres du ministère de l'économie et des finances, quelle que soit leur direction d'appartenance, un socle commun de la culture ministérielle pour permettre une bonne entrée dans la scolarité.

### **b. Evaluation des risques professionnels**

Sur la base de la cartographie des risques spécifiques au SCL, la démarche d'amélioration pour la prévention des risques se poursuit de manière à produire des documents uniques et des programmes annuels de prévention lisibles et cohérents avec des mesures de prévention adaptées, notamment en matière de RPS, tout en associant l'ensemble des agents et en tenant compte des évolutions de l'application informatique DUERPAP. Par ailleurs, des diagnostics environnementaux ont été réalisés dans quelques laboratoires et seront effectués dans l'ensemble des laboratoires.

### **c. Dialogue social**

Outre la tenue des instances consultatives, la place réservée à la négociation au sein du SCL se traduit également par la réunion des représentants des personnels en groupe de travail.

Ainsi, en 2016, se sont tenus :

- 3 CTS et 4 groupes de travail ;
- 4 CHSCT et 1 groupe de travail;
- 6 CAP.

Les débats ont nourri les réflexions de la direction du service sur les sujets structurants, notamment le nouveau système de management de la qualité, de la santé et de l'environnement, la prévention des risques professionnels et environnementaux, les mesures prévues pour l'accompagnement des restructurations du SCL, la déclinaison de l'arrêté du 22 juillet 2016 portant application, dans les ministères économiques et financiers, de l'article 7 du décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail, etc...

### **d. Formation professionnelle - Alternance**

En matière de formation professionnelle, 2016 a été une année innovante avec, d'une part le déploiement du nouveau dispositif de formation et d'autre part l'utilisation du nouvel outil de gestion de la formation SILLAGE, qui remplace GISTA..

Le plan de formation est construit sur la base des recueils de besoin effectués dans les laboratoires et l'organisation des formations tient compte des priorités calendaires qui y sont fixées. L'application

SILLAGE, dont l'usage présente des différences significatives avec GISTA, a été stabilisée au cours de l'année de manière à répondre au mieux aux attentes des gestionnaires de formation.

Outre les formations scientifiques et techniques suivies par un grand nombre d'agents, il convient de souligner la mise en place de la formation au management pour l'ensemble des cadres du SCL qui a été fort appréciée. Conçue sur mesure, cette formation a été très riche en termes d'apprentissage et d'échanges. Elle sera ouverte aux responsables de domaine scientifique en 2017.

En ce qui concerne l'alternance, compte tenu de la satisfaction des laboratoires qui ont accueilli des apprentis en 2015, le SCL a poursuivi la démarche initiée en 2015.

Ainsi, le service a largement participé au dispositif de recrutement d'apprentis, avec l'accueil de 7 jeunes afin de leur permettre de poursuivre leur cursus et d'acquérir des compétences professionnelles par l'exercice de leur « futur » métier.

#### **e. Projets**

Outre le recrutement de nouveaux collègues en réponse aux besoins des laboratoires, tout en respectant le schéma d'emploi et le plafond d'emplois appliqués au SCL, les perspectives 2017 concernent notamment la mise en œuvre des réformes RH appliquées au sein de la fonction publique.

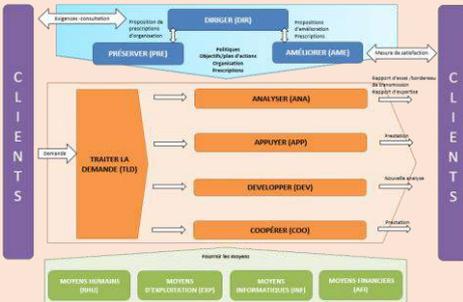
De plus, une attention particulière continuera à être portée sur la qualité de vie au travail et le développement des aspects liés au management.

Enfin, initiées en 2016, les démarches d'accompagnement des collègues dans le cadre de la fermeture du laboratoire de Paris et du transfert des activités à Massy et à Lyon se poursuivront.

# ANNEXES

ANNEXE 1 : RÉTROSPECTIVE 2016

Principaux événements



**Janvier** : entrée en vigueur du Manuel Management du Service



**Février** : formation au nouvel outil informatique AutoFoodex



**Mars** : tournages en série au SCL



**Avril** : séminaire SMI QSE à La Rochelle puis déclinaisons locales



**Mai** : visite de la ministre chargée de la consommation au laboratoire de Montpellier



**Juin** : déménagement de l'unité de direction à la Porte des Lilas



**Juillet** : fin de la formation initiale des techniciens et adjoints techniques



**Août** : participation au 6<sup>ème</sup> séminaire des chimistes européens



**Septembre** : anniversaire du laboratoire de Bordeaux



**Octobre** : trois concours au SCL ingénieurs, TCS-TCE et directeurs



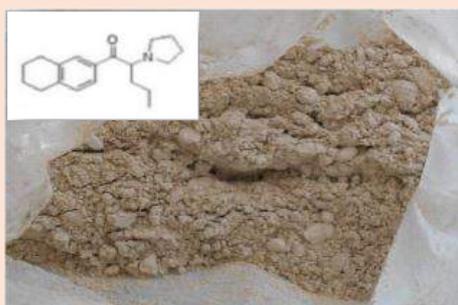
**Novembre** : séminaire des cadres et réunion des groupes processus

Domaines scientifiques et compétences des laboratoires	
Unité de direction – UD 01	
Laboratoire de Marseille – L 01	
Laboratoire de Bordeaux – L 02	
Laboratoire de Montpellier – L 03	
Laboratoire de Poitiers – L 04	
Laboratoire de Lyon – L 05	
Laboratoire de Strasbourg – L 07	
Laboratoire de Lille – L 08	
Laboratoire d'Alsace-Paris – L 09	
Laboratoire de Clermont – L 10	
Laboratoire des Antilles – L 11	
Laboratoire de La Réunion – L 12	

**Décembre** : constitution des 29 domaines scientifiques

## Activités scientifiques marquantes

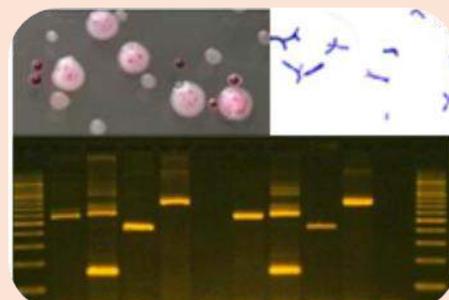
### ANALYSER – APPUYER – DÉVELOPPER – COOPÉRER



**L13** : stupéfiant parcours d'une peinture acrylique



**L34-LIDF** : du LC-QTOF à l'extraction, un travail d'équipe aux Pesticides



**L35** : bactéries lactiques-probiotiques avancée de l'identification par PCR



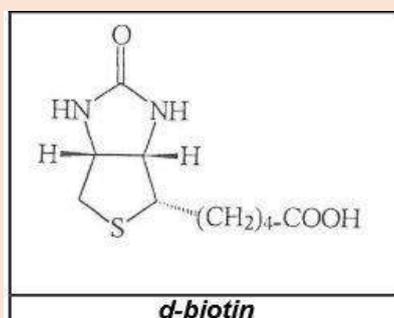
**L33** : nabuchodonosor et melchior des analyses en OR



**L59** : SECNUC, simulation de crise nucléaire



**L69-L76** : le plein d'énergie avec le nouveau réseau « énergie »



**L67** : publication sur le dosage de la vitamine B8



**L971** : extension de l'accréditation à l'identification de la cocaïne



**L974-L13**: comprimés d'ecstasy en nombre et visites de la MILDECA

## Annexe 2 : Répartition des domaines scientifiques

Domaine		13	33	34	35	59	67	69	IDF	76	971	974
D01	Microbiologie		✓	✓	✓			✓	✓			
D02	Techniques moléculaires d'identification		✓	✓	✓	✓	✓	✓				
D03	Contaminants alimentaires	✓	✓		✓	✓	✓		✓			
D04	Résidus de pesticides			✓					✓			
D05	Mycotoxines				✓							
D06	Isotopie		✓	✓								
D07	Boissons		✓	✓								
D08	Végétaux : fruits, légumes, céréales, champignons, café, thé, semences, plants, toxines des plantes		✓	✓		✓	✓					
D09	Produits sucrés, chocolats, produits de la ruche	✓	✓									
D10	Épices, arômes, huiles essentielles	✓										
D11	Corps gras	✓										
D12	Produits alimentaires, laitiers, ovoproduits								✓			
D13	Produits carnés			✓								
D14	Produits de la mer	✓										
D15	Composition nutritionnelle				✓		✓					
D16	Matériaux au contact des denrées alimentaires		✓									
D17	Stupéfiants, médicaments, dopants, tabacs	✓				✓	✓		✓			
D18	Phytoprotecteurs, fertilisants, supports de culture							✓				
D19	Énergie, environnement							✓		✓		
D20	Produits chimiques, biocides, alcools dénaturés		✓					✓				
D21	Cosmétiques							✓				
D22	Textiles, cuirs, papiers, plastiques							✓				
D23	Métaux, bijoux, pierres, bois, céramique								✓			
D24	Biens de consommation							✓				
D25	Jouets	✓				✓						
D26	Classement "mécanique", électronique, biens double usage								✓			
D27	Classement tarifaire de proximité	✓								✓		
D28	Analyses variées										✓	✓
D29	Métrologie	✓										
		13	33	34	35	59	67	69	IDF	76	971	974

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017

## ANNEXE 3 : COORDONNÉES DES IMPLANTATIONS DU SCL

## Unité de direction – UD SCL

👤 M. Gérard PERUILHE, Chef du Service commun des laboratoires @ labo.direction@scl.finances.gouv.fr  
 ✉ 30, rue Wallenberg 75019 PARIS ☎ +33 (0) 9 70 27 26 10

## Laboratoire de Marseille – L 13

👤 M. Laurent FINO, Responsable d'établissement @ labo13@scl.finances.gouv.fr  
 ✉ 146, traverse Charles Susini 13388 MARSEILLE Cedex 13 ☎ +33 (0) 4 91 61 82 00

## Laboratoire de Bordeaux – L 33

👤 M<sup>me</sup> Marie-Hélène SALAGOÏTY, Responsable d'établissement @ labo33@scl.finances.gouv.fr  
 ✉ 3, avenue du Dr Schweitzer 33600 PESSAC ☎ +33 (0) 5 56 84 24 37

## Laboratoire de Montpellier – L 34

👤 M. Daniel ISLER, Responsable d'établissement @ labo34@scl.finances.gouv.fr  
 ✉ 205, rue Croix verte 34196 MONTPELLIER Cedex 05 ☎ +33 (0) 4 67 04 62 00

## Laboratoire de Rennes – L 35

👤 M<sup>me</sup> Annaïck LE LEUCH, Responsable d'établissement @ labo35@scl.finances.gouv.fr  
 ✉ 26, rue Antoine Joly 35000 RENNES ☎ +33 (0) 2 99 14 37 14

## Laboratoire de Lille – L 59

👤 M<sup>me</sup> Joëlle BAYLE, Responsable d'établissement @ labo59@scl.finances.gouv.fr  
 ✉ 369, rue Jules Guesde BP 20039 59651 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex ☎ +33 (0) 3 20 34 45 70

## Laboratoire de Strasbourg – L 67

👤 M. Jean-Luc DEBORDE, Responsable d'établissement @ labo67@scl.finances.gouv.fr  
 ✉ 13, Chemin du Rouvoir 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN ☎ +33 (0) 3 88 66 48 96

## Laboratoire de Lyon – L 69

👤 M<sup>me</sup> Martine MARTY-GARREC, Responsable d'établissement @ labo69@scl.finances.gouv.fr  
 ✉ 10, avenue des Saules BP74 69922 OULLINS ☎ +33 (0) 4 72 39 51 60

## Laboratoire d'Île-de-France – L IDF

👤 M. Frédéric SALTRON, Responsable d'établissement @ laboIDF@scl.finances.gouv.fr  
 ✉ 1 rue Gabriel Vicaire 75141 PARIS Cedex 03 ☎ +33 (0) 1 44 54 21 21  
 ✉ 25, avenue de la République 91300 MASSY ☎ +33 (0) 1 69 53 87 00

## Laboratoire du Havre – L 76

👤 M. Jean-Pierre YIM, Responsable d'établissement @ labo76@scl.finances.gouv.fr  
 ✉ 11, rue des Lamaneurs 76600 LE HAVRE ☎ +33 (0) 2 35 19 28 93

## Laboratoire des Antilles – L 971

👤 M. Henri FRIGAU, Responsable d'établissement @ labo971@scl.finances.gouv.fr  
 ✉ 1156 rue Becquerel BP 2343 97187 JARRY Cedex ☎ +33 (0) 5 90 26 68 95

## Laboratoire de La Réunion – L 974

👤 M<sup>me</sup> Alice PAINEAU, Chargée de l'établissement @ labo974@scl.finances.gouv.fr  
 ✉ Parc de la Providence 97488 SAINT-DENIS Cedex ☎ +33 (0) 2 62 94 80 30